Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Egide : un chiffre d’affaires stable au premier semestre

Le groupe Egide, dont le siège se situe à Bollène, enregistre un chiffre d’affaires de 16,02 millions d’euros au premier semestre de 2022. Il est donc en baisse par rapport au premier semestre de l’année 2021 (16,6 millions d’euros) mais en hausse comparé au second (15,9 millions d’euros).

Si le chiffre d’affaires du groupe Egide était en hausse en 2021, il est relativement stable jusqu’à présent pour l’année 2022. L’entreprise bollénoise, spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles, vient d’enregistrer un chiffre d’affaires de 16,02 millions d’euros contre 16,6 millions d’euros au 1er semestre de l’année dernière. La parité entre l’euro et le dollar y est d’ailleurs favorable puisqu’à dollar constant, le chiffre d’affaires serait inférieur de -8,1%.

Si le chiffre d’affaires d’Egide SA est en croissance de +11% par rapport au semestre précédent, celui d’Egide USA, quant à lui, est en baisse de -18,7%, notamment à cause de difficultés d’approvisionnement et de recrutement. Santier, une entreprise du groupe, voit également son chiffre d’affaires en baisse de -5,1% par rapport au second semestre de 2021.

Des chiffres inférieurs aux attentes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Cette légère baisse du chiffre d'affaires en comparaison avec le premier semestre de 2021 est en partie dû au manque de main-d'œuvre aux États-Unis, malgré un ajustement des grilles salariales à des niveaux supérieurs à ceux du marché. Cette baisse est également due la formation intensive que doivent suivre les nouveaux employés pour répondre aux exigences des clients qui a tendance à entraver l'efficacité opérationnelle. Les tensions du marché du travail ont aussi leur part de responsabilité puisqu'elles affectent la chaîne d'approvisionnement et retardent les livraisons.

Malgré ces contretemps, quelques points positifs ressortent. Premièrement, les signes de ralentissement de l'économie américaine pourraient conduire à un revirement de situation en ce qui concerne l'approvisionnement et le recrutement pour Santier et Egide USA. Egide SA, de son côté, est en croissance et s'affirme en tant que leader sur le marché de l'imagerie thermique en Europe, en Asie, et au Moyen-Orient. De plus, en fin d'année 2021, le groupe a signé d'importants contrats avec ses clients du secteur de la défense qui ont commandé pour plusieurs millions d'euros pour 2022, ce qui a grandement contribué au chiffre d'affaires du premier semestre.

Les objectifs pour le second semestre

Egide SA compte bien poursuivre sa croissance en 2022 et l'accélérer l'année prochaine. Egide USA et Santier, de leur côté, devraient finaliser le financement du besoin en fonds de roulement dans les prochains jours, ce qui leur permettra de se concentrer sur la production et la satisfaction des clients.

Le groupe, lui, devrait finaliser son projet de transfert de la cotation des titres Egide sur le marché Euronext Growth à Paris d'ici la fin du mois. Ce qui lui permettrait d'être coté sur un marché plus approprié à la taille de la société, de simplifier son fonctionnement et de diminuer ses coûts de cotation.

V.A.

Bollène : le feu d'artifice reporté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Dans le cadre de sa fête votive qui a lieu depuis le vendredi 1er juillet sur la place du 18 juin, la commune de Bollène devait clôturer l'événement ce soir avec un feu d'artifice à 22h30 sur les berges du Lez. En raison des prévisions météorologiques qui annoncent des rafales de vent supérieures à 50km/h, la commune se voit dans l'obligation de reporter ce spectacle pyrotechnique.

Le feu d'artifice aura donc lieu le vendredi 26 août prochain, date de la libération de Bollène par les soldats américains. Le concert qui doit avoir lieu ce soir sur la place de la mairie est, quant à lui, maintenu. Les Bollénois pourront donc profiter gratuitement du spectacle « Au bout de mes rêves » par le Tribute Goldman à 20h.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Les déchèteries intercommunales de la CCRLP passent à l'heure d'été

La déchèterie intercommunale de la CCRLP (Rhône Lez Provence) à Bollène va passer à l'heure d'été à partir du 1er juillet prochain.
Les nouveaux horaires sont :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h,
- le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour rappel, ces horaires, valable jusqu'au 31 août, sont déjà en place depuis le 20 juin en ce qui concerne la déchèterie de Mondragon.

Pour tout renseignement : service déchets au 04 90 40 22 40 – dechets@ccrlp.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

J.R.

Bollène fête ses agents

Anthony Zilio, le maire de Bollène, a célébré, entouré d'élus, les remises de médailles du travail au personnel municipal lors de la 'Fête des agents', qui s'est tenue à la Cigalière le mercredi 15 juin.

Les agents ont participé, à la cérémonie, entouré de leurs proches et de leurs anciens collègues. Cette cérémonie était également l'occasion de saluer les départs de jeunes retraités.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

©M.Petitimbert

Bollène : fermeture d’une partie de la RD204 pendant 7 semaines pour l’entretien des ponts

Dans le cadre de sa politique d’entretien des ouvrages d’art routiers, le département de Vaucluse va réaliser des travaux sur les ponts du Tricastin et des Servattes, tous deux situés sur la RD204 à Bollène, du lundi 13 juin au vendredi 29 juillet prochains. Ces deux ouvrages nécessitent des travaux de réfection de l’étanchéité du tablier et des trottoirs, ainsi qu’une couche de roulement en enrobés.

Pour le bon fonctionnement de ces travaux, la RD204 sera fermée durant toute la durée de ces derniers entre le carrefour giratoire RD204 / RD26 du côté de Bollène et le giratoire RD204 / RD243 du côté de Lapalud. Ainsi, pendant près de deux mois, deux déviations, une depuis le Nord et l’autre depuis le Sud, seront indiquées pour tous les véhicules.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

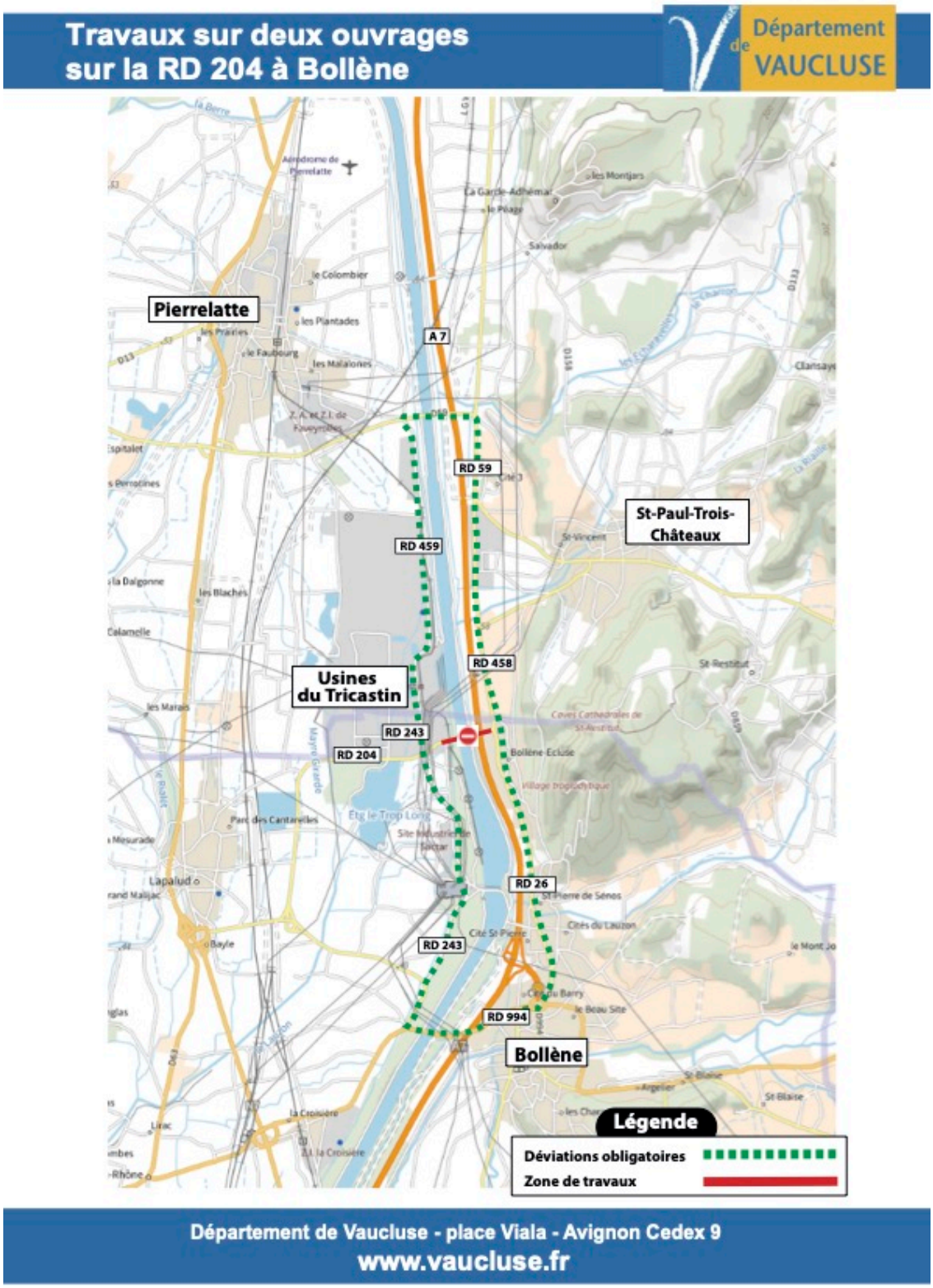

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

V.A.

Un nouveau directeur pour l'usine Egide de Bollène

David Hien est le nouveau directeur de l'usine de Bollène du groupe Egide. En poste depuis le 4 avril dernier, ce dernier était jusqu'alors directeur du développement commercial pour l'Europe et l'Asie depuis 1 an environ. Il succède à Eric Delmas, en fonction depuis 2018, qui a décidé de poursuivre sa carrière en dehors du groupe spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles à destination des secteurs de l'aéronautique, des transports, de la communication ou bien encore de la défense.

Expert en développement commercial et en marketing dans le domaine de l'électronique
David Hien est ingénieur diplômé de l'Isen (Ecole d'ingénieurs des hautes technologies et du numérique). Expert senior en développement commercial et en marketing dans le domaine de l'électronique, il a travaillé pour Texas instruments en Europe, à Taiwan et à Dallas, ainsi que pour Dekra en Espagne avant de rejoindre Egide en mai 2021 où il était depuis déjà basé à Bollène.
« Je remercie Eric pour sa contribution à la direction du groupe en tant que directeur général délégué et à la direction du site de Bollène, explique Jim Collins, président-directeur général d'Egide. Depuis 2018, sous son impulsion, Egide SA a pris une nouvelle dimension. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses projets. Nous sommes heureux de la nomination de David Hien pour prendre sa suite à la direction du site de Bollène. David anime déjà en direct la force de vente, en plus de la partie Business Développement et stratégie qu'il a conservée. Avec la responsabilité complète du site de production de Bollène, il a maintenant toutes les cartes en mains pour concentrer les attentions et les énergies sur la satisfaction des clients et le développement de nouveaux partenariats technologiques.»

Chiffre d'affaires en hausse en 2021
Créé en 1986, Egide, lauréat du plan de relance, a réalisé un chiffre d'affaires 2021 de 32,50M€. Un résultat en hausse de +8,5% par rapport à l'année précédente. A noter que les ventes des filiales américaines (Egide dispose d'un site de production dans l'état du Maryland) ont représenté 56% du chiffre d'affaires total du Groupe qui totalise près de 270 salariés dont 130 environ dans le Vaucluse.
Abritant le siège social du groupe Egide depuis 2010, l'unité de production située dans la zone industrielle du Sactar à Bollène dispose d'un bâtiment d'environ 5 700m², équipé d'une salle blanche de 500m² pour le traitement de la céramique crue. Bollène assure de bout en bout la production de composants céramique. Le site assure également l'assemblage, le traitement de surface et le contrôle des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

boîtiers verre – métal et céramique-métal ainsi que la fabrication des perles de verre et d'outillage graphite. Il est doté d'un bureau d'études pour la céramique et pour le verre métal ainsi que de ressources R&D.

(Vidéo) Le grand retour de Massilia Sound à Bollène

Heureuse initiative des Passagers du Zinc de délocaliser le concert des Massilia dans le nord du département.
Et quel groupe ! Quel concert ! Un groupe monde, quasi mythique qui porte haut les valeurs de fraternité et de solidarité qu'ils ont inlassablement questionnées dans leur ville de Marseille. L'actualité continue à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

les rattraper et leur musique urbaine rappelle toujours sur fond de reggae l'urgence fraternelle.

Il nous livre à Bollène leur dernier album «Sale caractère »
Sept ans après leur album « Massilia », les artistes nous exhortent à prendre notre vie en main. Dès le premier morceau, on danse déjà avec eux, il est temps de «*sortir de ton lit, ce n'est pas en dormant que tu vas changer ta vie* ». Tout un programme que nos joyeux compères vont décliner tout au long de cet album qui rappelle leur racine (Marseille) , leur langue (occitan) , leur combat pour l'écologie, leurs espoirs d'amour et de fraternité. En première partie, des amitiés fraternelles et musicales : Zar Electric et Select Aïoli.

Vendredi 29 avril. 20h. 15 à 23€. Configuration debout et assis. La Cigalière. 180 chemin de la Malposte. Bollène. Billetterie : www.passagersduzinc.net

---

Bollène, en avant pour la convention citoyenne

Le 9 juin dernier, Anthony Zilio, le maire et le conseil municipal de Bollène votaient la création d'une Convention Citoyenne. Cette instance citoyenne sera gérée par le Service de Démocratie Locale. La convention citoyenne est un processus délibératif. Il permet à des citoyens tirés au sort sur les listes électorales de la commune, de se réunir, d'auditionner, puis de faire des recommandations aux autorités.

Panel de citoyens
Le panel de citoyens qui constitue la convention est généralement sélectionné parmi des personnes représentatives de la population de la collectivité. A ce jour, l'aventure démocratique est lancée avec son tirage au sort qui sélectionnera 330 personnes des listes électorales par tranches d'âges et parité afin d'avoir une assemblée la plus représentative de la ville. La Convention Citoyenne sera pourvue par 33 personnes, selon l'ordre du tirage au sort et en respectant un équilibre des différents quartiers de la ville.

33 bollénois
Les 33 citoyens seront en charge du budget participatif de 150 000€ voté en conseil le 21 mars 2022. Pour cela, ils seront les jurés de l'appel à projets qui sera lancé dès la rentrée et qui concernera tous les projets des habitants dès 16 ans selon des thématiques définies par la Convention. Paritaire et indépendante, la Convention Citoyenne Bollénoise a pour vocation de créer une nouvelle voix démocratique. Amenée à se réunir a minima une fois par mois, elle sera consultée sur les différentes délibérations du conseil où elle pourra porter, au plus près de la vie politique, la voix des habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Chaque année, les nouveaux membres concevront une charte éthique et redéfiniront les thématiques de l'appel à projets afin d'avoir une instance démocratique évolutive et le plus adaptable aux besoins et attentes des bollénois.

Tirage au sort
Par ce tirage au sort, les personnes contactées par courrier et/ou par téléphone sont amenées à confirmer leur participation avant le vendredi 22 avril 2022. Une présentation officielle aux élus, aux services et au public des 33 membres de la Convention citoyenne sera prévue début mai.
MH

Bollène : la vidéo-surveillance va traquer les mauvais automobilistes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Constatant trop souvent des comportements inciviques sur la voie publique, la ville de Bollène vient de mettre en place la vidéo-verbalisation afin d'inciter les automobilistes à respecter le code de la route. Ainsi, depuis le 1er mars dernier, la commune a adopté le principe de la vidéo-verbalisation des infractions au code de la route dans certaines zones de la ville.
« L'objectif est de répondre aux préoccupations des Bollènois sur les incivilités, les délits routiers, les stationnements gênants, la surveillance générale du territoire et plus particulièrement aux abords des établissements scolaires afin de protéger au mieux les déplacements des élèves et de leurs familles », explique la municipalité. Le dispositif vient en complément des patrouilles déjà réalisées par les agents de la police municipale.

10 agents assermentés pour constater les infractions

La vidéo-verbalisation s'appuie sur les dispositifs de vidéo-protection installés sur plusieurs secteurs de la commune et permet de sanctionner à distance, une infraction au code de la route. Elle permet aux 10 agents assermentés de la ville de constater, sur un écran de contrôle l'infraction.
L'agent verbalisateur édite alors par voie électronique le procès-verbal. Celui-ci est ensuite transféré automatiquement au Centre national de traitement de Rennes (CNT) qui adresse un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise. Pour informer l'automobiliste de la présence d'une caméra, des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

panneaux de signalisation sont positionnés aux 19 secteurs concernés sur la commune.

Petit rappel des catégories d'infractions
Pour rappel voici les catégories d'infractions routières verbalisables sans interception du conducteur :
– Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt du véhicule (feux, stop…).
– Les stationnements gênants.
– Le non-respect des vitesses maximales autorisées.
– Le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules.
– L'usage des voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis…).
– Le défaut du port de la ceinture de sécurité.
– L'usage du téléphone portable tenu en main.
– La circulation, l'arrêt, le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence.
– Le chevauchement et le franchissement des lignes continues.
– Le non-respect des règles de dépassement.
– Le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.